



« IL Y A URGENCE A SAUVER NOTRE SYSTÈME DE RETRAITES » !

Gabriel ATTAL, 12 janvier 2023, BFMTV

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) explique qu'« après avoir enregistré des excédents en 2021 et 2022, le système de retraite serait déficitaire en moyenne sur les 25 prochaines années » (rapport annuel du COR, septembre 2022, page 10).

C'est le motif que le gouvernement BORNE utilise pour justifier **le report progressif de l'âge de départ à 64 ans et de la durée de cotisation à 43 ans.**

Pourtant, à la ligne précédente, le COR précise que « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite » (rapport annuel du COR, septembre 2022, page 9).

AUCUNE URGENCE, JUSTE DES POMPIERS PYROMANES !

Le coût de la désocialisation des heures supplémentaires est estimé à 2 milliards par an... Exactement le déficit prévu en 2023 dans le pire des scénarios par le COR.

Bruno LE MAIRE argumentait que la réforme doit « **faire en sorte que, tous, nous puissions travailler un peu plus pour financer notre modèle social** » (5 décembre 2022, France Inter). Les exonérations de cotisations sociales sont aujourd'hui tellement importantes qu'il ne reste aucune cotisation patronale au niveau du SMIC. Le gouvernement les estime lui-même à 75 milliards d'euros pour l'année 2022 dans le Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale.

LA MACRONIE « EST EN TRAIN DE FAIRE FINANCER LES CADEAUX AU CAC40 ET AUX PLUS RICHES DE CE PAYS AVEC LE SANG ET LA SUEUR DES GENS QUI BOSSENT » !

Davis GUIRAUD, BFMTV, 10 janvier 2023

La CGT exige le retrait du projet de retraite BORNE/MACRON et revendique l'abrogation des contre réformes successives des retraites avec :

- **Le retrait à 60 ans pour tous à taux plein.**
- **Retour à 55 ans pour les Catégories Actives (AS/AP, IDE cat B...)**
- **Retour Catégorie Active pour toutes les IDE, MER, ...**
- **Non à toute augmentation de la durée de cotisation**

